



Objet : Nouveau protocole sanitaire mis en application à partir du 3 mai 2021

1/ Cours en présentiel en demi jauge pour les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème}

Organisation sur 15 jours, reconduite jusqu'à nouvel ordre :

	Cours en présentiel Groupe 1	Cours en présentiel Groupe 2
Du 3 au 14 mai	lundi, mardi	mercredi, jeudi , vendredi
Du 17 au 28 mai	mercredi, jeudi , vendredi	lundi , mardi

- Quand les élèves ne sont pas en présentiel, ils sont notés « A LA MAISON » sur leur emploi du temps Pronote. Ils restent à la maison et ont du travail à faire en distanciel.
- Pas de possibilité de changement de groupe pour les élèves

2/ Renforcement de l'aération des salles

Les enseignants aéreront les salles de cours entre chaque séance, voire même pendant les cours si les conditions climatiques le permettent.

3/ Tous les cours d'EPS ont lieu et se passent en extérieur, les élèves viennent en tenue de sport

Le nouveau protocole de l'éducation nationale pour l'EPS interdisant les installations intérieures (gymnase et piscine), les cours d'EPS auront lieu en extérieur.

Les jours où ils sont EPS, les élèves doivent se présenter au collège en tenue de sport (tenue d'extérieur adéquat et baskets) car l'accès à un vestiaire n'est pas garanti compte tenu du nombre de classes ayant cours en même temps.

Merci de votre compréhension.

L'équipe de direction